

Rappel sommaire du cahier des charges

RISQUE OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent contrat a pour objet de garantir une couverture complémentaire de protection sociale comprenant une partie -garanties Frais de Santé- et une partie -Incapacité temporaire de travail, Invalidité et Décès - au bénéfice de l'ensemble du personnel du CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE (coordonnateur du groupement), du MUSEE NATIONAL DES ARTS ASIATIQUES – GUIMET, du CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, du CHÂTEAU DE VERSAILLES et du MUSEE D'ORSAY ET DE L'ORANGERIE.

Il s'agit d'un contrat collectif à adhésion facultative.

MONTANT ET LIMITE DE GARANTIE FRAIS DE SANTE

	Total RO + Régime de base	Total RO + régime étendu
SOINS COURANTS		
Consultations et visites généralistes et spécialistes signataires du contrat d'accès aux soins	150%	250%
Consultations et visites généralistes et spécialistes non signataires du contrat d'accès aux soins	130%	200%
Actes techniques médicaux	150%	250%
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds	Oui	Oui
Radiologie et autres actes d'imagerie	150%	150%
Auxiliaires médicaux	150%	150%
Pharmacie vignette	100%	100%
Analyses et prélèvements	150%	200%
Médecine douce (ostéopathie, chiropractie, micro kinésithérapie...) prise en charge limitée à 6 séances par année civile et par bénéficiaire	30 €/Séance	50 €/Séance
APAREILLAGE		
Optique	100%	100%
Equipement catégorie a)	300 €	400 €
Equipement catégorie b)	350 €	450 €
Equipement catégorie c)	450 €	525 €
Equipement catégorie d)	450 €	525 €
Equipement catégorie e)	500 €	600 €
Equipement catégorie f)	550 €	650 €
forfait annuel lentilles acceptées et refusées par le RO	250 €	300 €
forfait annuel lentilles jetables	250 €	300 €
Chirurgie réfractive (par œil)	600 €	650 €
Appareillage - acoustique, orthopédie...	100%	100%
+ Forfait	605 €	905 €
+ Forfait annuel pour piles d'appareils acoustiques (si remboursement RO)	60 €	60 €
DENTAIRE		
Soins dentaires (médecins signataire du contrat d'accès aux soins)	150%	250%
Soins dentaires (médecins non signataire du contrat d'accès aux soins)	130%	200%
prothèses remboursables	300%	450%
prothèses non remboursables (% du RO reconstitué)	250%	400%
orthodontie remboursable	300%	450%
parodontologie non remboursable (forfait annuel)	460 €	880 €
implant	320 €	500 €

Rappel sommaire du cahier des charges

RISQUE OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent contrat a pour objet de garantir une couverture complémentaire de protection sociale comprenant une partie -garanties Frais de Santé- et une partie -Incapacité temporaire de travail, Invalidité et Décès - au bénéfice de l'ensemble du personnel du CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE (coordonnateur du groupement), du MUSEE NATIONAL DES ARTS ASIATIQUES – GUIMET, du CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, du CHÂTEAU DE VERSAILLES et du MUSEE D'ORSAY ET DE L'ORANGERIE.

Il s'agit d'un contrat collectif à adhésion facultative.

MONTANT ET LIMITE DE GARANTIE FRAIS DE SANTE

	Total RO + Régime de base	Total RO + régime étendu
SOINS COURANTS		
Consultations et visites généralistes et spécialistes signataires du contrat d'accès aux soins	150%	250%
Consultations et visites généralistes et spécialistes non signataires du contrat d'accès aux soins	130%	200%
Actes techniques médicaux	150%	250%
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds	Oui	Oui
Radiologie et autres actes d'imagerie	150%	150%
Auxiliaires médicaux	150%	150%
Pharmacie vignette	100%	100%
Analyses et prélèvements	150%	200%
Médecine douce (ostéopathie, chiropractie, micro kinésithérapie...) prise en charge limitée à 6 séances par année civile et par bénéficiaire	30 €/Séance	50 €/Séance
APAREILLAGE		
Optique	100%	100%
Equipement catégorie a)	300 €	400 €
Equipement catégorie b)	350 €	450 €
Equipement catégorie c)	450 €	525 €
Equipement catégorie d)	450 €	525 €
Equipement catégorie e)	500 €	600 €
Equipement catégorie f)	550 €	650 €
forfait annuel lentilles acceptées et refusées par le RO	250 €	300 €
forfait annuel lentilles jetables	250 €	300 €
Chirurgie réfractive (par œil)	600 €	650 €
Appareillage - acoustique, orthopédie...	100%	100%
+ Forfait	605 €	905 €
+ Forfait annuel pour piles d'appareils acoustiques (si remboursement RO)	60 €	60 €
DENTAIRE		
Soins dentaires (médecins signataire du contrat d'accès aux soins)	150%	250%
Soins dentaires (médecins non signataire du contrat d'accès aux soins)	130%	200%
prothèses remboursables	300%	450%
prothèses non remboursables (% du RO reconstitué)	250%	400%
orthodontie remboursable	300%	450%
parodontologie non remboursable (forfait annuel)	460 €	880 €
implant	320 €	500 €